



Bulletin d'informations officielles

www.vufflens-la-ville.ch



Séances du Conseil Communal, à la Grande Salle

Mercredi : 15 décembre 2021
(budget 2022)

Mercredi : 23 mars 2022

Mercredi : 15 juin 2022
(comptes 2021)

Mercredi : 12 octobre 2022
(arrêté d'imposition)

Mercredi : 14 décembre 2022
(budget 2023)

Dans ce numéro :

	Page
Conseil communal	2
Brèves de la Municipalité	3-8
Pic et Croc	9
Karaté	10-11
Archives	12
Fenêtres de l'Avent	13
Idée cadeau	14
Société locale	15
Gym Aînés	16
Paroisse	17
Bibliothèque communale	18-19
Loisirs	20-21
Cartons du cœur	22
Vente sapins	23

Le Conseil communal recherche un(e) secrétaire suppléant(e). pour la législature 2021-2026

Pour tout renseignement concernant ce poste, vous pouvez prendre contact avec Hervé Bandini — Président du Conseil au 079/212.66.27

DECISION DU CONSEIL COMMUNAL — 27 octobre 2021

PREAVIS MUNICIPAL N°08/2021 :

« Arrêté d'imposition pour l'année 2022 »

Dans sa séance du 27 octobre 2021,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- Vu le préavis municipal No 8/2021 du 30 septembre 2021
- Oui le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

A approuvé à la large majorité, par 29 voix pour, 3 abstentions

1. De fixer à 67% de l'impôt cantonal de base pour l'année 2022, le taux de l'arrêté d'imposition sur le revenu et la fortune des personnes physiques, l'impôt à la source, l'impôt spécial dû par les étrangers, le bénéfice net et le capital des personnes morales;
2. De maintenir inchangés, pour l'année 2022, les autres impôts entrant dans l'arrêté d'imposition;
3. De maintenir à 5 % l'an le taux d'intérêt de retard sur toute contribution impayée perçue directement par l'autorité communale ;
4. De maintenir le coefficient des amendes, lors de soustractions d'impôts et de taxes qui sont propres à la Commune, soit huit fois le montant de l'impôt ou de la taxe soustrait, indépendamment de celui-ci.

Olivier Duperrut, Syndic

Personnel communal

Je vous annonce l'engagement de Mme Patricia Trebern au poste de Préposée au contrôle des habitants. Elle a débuté son activité le 1^{er} octobre 2021 pour une période d'essai de 3 mois. Depuis plusieurs années, elle exerce ce métier avec sérieux et compétence et nous sommes très contents de la compter parmi nous.

Elle remplace Mme Steiner qui a terminé le 28 septembre dernier. Nos attentes ne correspondaient pas à ses capacités professionnelles et avons donc décidé de mettre un terme à son contrat de travail.

D'autre part, je tiens à excuser notre boursière Mme Nijenhuis, qui devait être présente ce soir mais elle a fait une chute dans les escaliers ce matin. De ce fait, elle sera absente du bureau quelques jours voire quelques semaines, nous en saurons plus d'ici peu. Nous lui souhaitons d'ores et déjà un bon rétablissement.

WC public

Dans le préavis 2/2021 - accepté à l'unanimité, la Municipalité vous proposait la création de WC public à la grande salle. Les travaux ont débuté le 18 octobre dernier. Ils devraient être terminés et en fonction à la mi-décembre.

Préavis à venir

En décembre prochain, la Municipalité va vous présenter trois préavis soit :

Budget de fonctionnement 2022

Fixation du plafond d'endettement et du plafond pour risques de cautionnements et autres garanties pour la législature 2021 - 2026

Modifications des conditions du droit distinct et permanent (DDP) signé avec l'entreprise Demaurex SA à la suite des fouilles archéologiques obligatoires sur la parcelle communale 930

Suite aux fouilles archéologiques rendues obligatoires par les services cantonaux sur la parcelle 930, Demaurex SA a dû prendre en charge les coûts conséquents desdites fouilles et a pris du retard quant à la construction autorisée. De ce fait, la Municipalité souhaite vous soumettre une proposition afin de faire un geste participatif envers le superficiaire.

Pascal Berchier, Municipal

Grande salle

Des dégâts ont été commis sur la façade nord de la Grande-salle. Une plainte pénale a été déposée par nos soins.

Pascal Berchier, Municipal

Place de jeux

Durant la semaine avant les vacances scolaires, les arbres ont été plantés et, récemment les bancs ainsi que les panneaux sécuritaires ont été posés.

Haies

Nous avons profité du retour du beau temps pour faire tailler la haie du chemin des Grands-Champs.

Le samedi 10 octobre, mon collègue Michel Gruaz et moi-même avons profité d'une belle matinée d'automne pour nous promener dans le village, et faire une liste des haies qui devaient être taillées afin de respecter les distances réglementaires. Les propriétaires concernés ont été avertis par courrier.

Nous vous rappelons que les haies peuvent s'étendre jusqu'à la limite de propriété lorsqu'elles ont fini de pousser et non seulement lors de la taille.

Déchetterie

La porte coulissante de la déchetterie de la grande salle a été automatisée. Son ouverture ne sera possible qu'au moyen d'un interrupteur selon un horaire établi, soit du lundi au samedi de 08h00 à 19h00.

Routes

Nous avons mandaté une entreprise pour colmater les fissures sur nos routes communales, cette opération permet de redonner une étanchéité au revêtement et de prolonger son usage.

Chantal Di Lallo, Municipale

J'aimerais commencer par un petit retour en arrière sur le « Coup de Balai » qui a été donné à Vufflens-la-Ville et remercier tous les participants, petits et grands, pour leur engagement. C'était une journée très réussie avec plus de 70 participants, tous motivés à ramasser les déchets abandonnés un peu partout autour de notre village. Je tiens particulièrement à remercier les jeunes que nous avons rencontrés quelques jours auparavant à l'occasion de leurs 18 ans et qui ont tenu leur promesse en se joignant à nous pour cette journée. C'est toujours surprenant de voir ce que les gens déposent, sans complexe, dans la nature. Bouteilles, sacs poubelles, et même lunettes de WC ont été ramassés lors de cette journée. Sans compter que, quelques jours plus tard, nos employés communaux ont pu recommencer l'exercice en transportant plus de 340kg de gros déchets laissés au bord des routes !

Un MERCI tout spécial à eux pour ce travail ingrat qu'ils sont amenés à faire régulièrement. Nous avons signalé le cas à la gendarmerie, laquelle a déposé une plainte pour abandon de déchets.



Pour continuer dans la lignée de mon dicastère « déchetterie » je vous informe que nous allons apporter une petite précision à notre cahier des déchets en 2022. En effet, il est actuellement écrit que les litières pour chats doivent être jetées dans des sacs poubelles. Or, les litières biodégradables et compostables peuvent être déposées à la décharge une fois les crottes enlevées.

Je continue avec un point d'actualité brûlant : la cybersécurité. Nous prenons ce point très au sérieux et avons pris contact avec notre informaticien suite au dernier conseil. Plusieurs points ont été discutés avec lui, notamment : la prévention, les avantages du Cloud, nos protections actuelles, les bonnes pratiques à adopter, l'anticipation.

Nous sommes arrivés aux premiers constats suivants :

Le fait d'avoir opté pour le transfert de nos données sur une solution DAAS (Desktop as a Service) sécurise nos données. Elles sont gérées par la société Sadies qui est actuellement en train de faire toutes les démarches nécessaires pour qu'une société externe vienne contrôler la sécurité du Cloud dans lequel nous sommes hébergés. Des tests d'intrusion doivent être effectués en début d'année et seront pris en charge par Sadies. Suite à cet audit, un rapport sera adressé à la commune. Il sera intégré au rapport de gestion 2021.

Nous sommes en train d'établir une charte afin d'optimiser l'utilisation de nos infrastructures et sensibiliser tous nos utilisateurs à l'importance de la vigilance.

Nous suivrons une séance organisée par l'UCV à cet effet et déterminerons à ce moment si d'autres audits/protections sont à envisager, sachant que le risque 0 n'existe malheureusement pas...

Michel Gruaz, Municipal

Projet CFF de création de nouvelles diagonales

Vous vous souvenez, du moins les anciennes et anciens conseillers, du projet d'entrée des trains depuis le Nord, donc depuis Cossonay-Penthalaz directement dans le faisceau de la zone industrielle du SIVA. La Municipalité avait alors fait opposition pour tenter de préserver au mieux les intérêts de la population. Elle avait demandé que les études les plus récentes, sur le développement de la zone, en particulier l'étude CITEC mandatée par le canton, soient prises en compte, cela afin de s'assurer que les normes légales en matière de protection contre les nuisances sonores soient respectées.

Le 11 octobre nous avons, M. le Syndic et moi-même, reçu les CFF qui nous ont fait part des résultats détaillés de l'étude complémentaire, laquelle a été réalisée grâce aux oppositions de citoyens et de la Municipalité. Ces résultats nous ont été transmis le même jour par l'Office fédéral des transports, Département de l'environnement des transports, énergie et communication, par courrier postal. En l'espèce, le projet fait l'objet d'une notice d'impact sur l'environnement, accompagnée d'une étude de bruit, notamment mise à jour dans le cadre des demandes formulées par la DGE Vaud et l'OFEV, à la suite de notre opposition. Cette étude démontre non seulement qu'à l'horizon 2025 les niveaux de bruits diurnes et nocturnes présentent des marges importantes par rapport aux valeurs de planification en tous points de la zone, mais également que le projet permet globalement de diminuer les niveaux de bruits prévisionnels. Même à l'horizon 2035, en tenant compte de l'importante augmentation de trafic prévue par les entreprises actuelles de la zone et du trafic futur qui viendra de Cossonay, les normes en matière de nuisances sonores seront encore respectées. Par conséquent, les CFF constatent que la Commune de Vufflens-la-Ville n'a aucune inquiétude à avoir quant aux nuisances sonores générées par le présent projet.

Aussi compte tenu des réponses apportées aux points d'opposition de la Commune, les CFF concluent au rejet de l'opposition. L'évolution du trafic, selon l'étude CITEC, ayant été prise en considération comme demandé, la Municipalité a retiré son opposition.

Mobilité

Dès le 12 décembre, les TL reprendront la ligne de bus 56 Bussigny-Mex via la zone industrielle du SIVA. Comme déjà communiqué, celle-ci n'ira plus à Mex village mais chez Bobst en Faraz. Les TL nous ont demandé de modifier légèrement les lieux d'arrêt de la gare et de Cuvillard dans le sens montant. A la gare l'emplacement sera avancé de 5 mètres afin que les portes donnent sur le trottoir du pont. Vers les PPE de Cuvillard il sera placé 50 mètres plus bas, libérant ainsi les places de stationnement et l'emplacement des conteneurs à ordures.

En ce qui concerne la ligne 58, Bussigny-Cossonay-Penthalaz, les bus à deux étages ou les articulés circulent à l'heure depuis plus de deux mois. Nos écoliers constituent la grande majorité de la clientèle.

Futur accès Internet et à la télévision HD de Vufflens-la-Ville

Nous avons rencontré un représentant de Swisscom qui nous a fait savoir que son entreprise avait décidé de rapprocher la fibre optique, afin d'accélérer l'accès pour toutes les habitations des communes de Mex, Villars-Ste-Croix et Vufflens-la-Ville. En ce qui nous concerne la fibre optique est tirée depuis Bussigny. L'objectif est de permettre à environ 40 % des abonnés de bénéficier d'un accès 3 à 5 fois plus rapide soit de 300 à 500 mégabits/seconde. La fibre optique viendra jusque dans les chambres Swisscom, mais l'accès chez les abonnés se fera encore comme présentement, soit par le biais du cuivre. Il faut savoir que le secteur nord-ouest du village et Palaz bénéficient déjà de performances améliorées. A l'issue des travaux prévus dès été/automne 2022, 90 % des abonnés du village, quel que soit leur fournisseur de prestations, disposeront d'un accès dont la rapidité sera située entre 175 et 575 mégabits/seconde. La rapidité dépend de la distance entre la chambre Swisscom et l'emplacement des bâtiments récepteurs. Actuellement 40 % des abonnés de notre commune disposent d'un accès limité à 100 mégabits seulement.

Caroline Jaughey, Municipale

Cantine Pic et Croc

Notre responsable cantine Mme Tania Gysler a donné naissance à un beau petit garçon prénommé Kelyan le 18 septembre 2021. Nous formulons aux heureux parents ainsi qu'au grand frère tous nos vœux de bonheur.

Mme Marisa Henry, auxiliaire à la cantine Pic et Croc, a présenté sa démission pour convenances personnelles pour la fin de cette année. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite et de profiter pleinement de ses enfants et petits-enfants.

De ce fait un poste d'auxiliaire à l'accueil de midi et du goûter sera vacant dès la rentrée de janvier 2022. Une annonce à ce sujet avec toutes les précisions sur le poste se trouve dans le Biov.

Manifestations

Après deux années sans réception des jeunes de 18 ans, la Commune a convié les jeunes nés en 2001, 2002 et 2003 à un souper au restaurant du Marteley le vendredi 3 septembre 2021. 7 jeunes ont répondu présents.



Caroline Jauguey, Municipale

Le 30 septembre 2021 Mme Carine Menoux, enseignante à Vufflens-la-Ville depuis le début de sa carrière en 1982, effectuait son dernier jour en tant qu'enseignante avant de partir pour une retraite bien méritée.

C'est entourée de ses collègues actuelles et anciennes, de ses amis et de sa famille ainsi que Mr Déjardin directeur des écoles et d'une délégation municipale, qu'elle a pu profiter d'un agréable moment autour d'un apéritif préparé par Mr Eric Meylan et offert par la commune. Plusieurs discours et chansons ont ponctué ce moment riche.

Nous lui souhaitons une belle retraite et ne doutons pas un instant qu'elle sera bien occupée par ses multiples activités.

Le 12 octobre 2021 à la grande salle de Vufflens-la-Ville s'est tenu le repas des aînés.

Les 77 personnes inscrites ont eu le plaisir de pouvoir enfin se retrouver de savourer le délicieux repas préparé et servi par le service traiteur de Terre vaudoise.

C'est dans une ambiance conviviale agrémentée par l'animation musicale de notre trio Edith, Michel et Philippe, que nous tenons encore à remercier, que la réception s'est prolongée jusqu'en milieu d'après-midi.



Cours BLS

Cette année une nouvelle session de formation de base au cours BLS/AED (Basic Life Support-Défibrillation automatique externe) a eu lieu le samedi 9 octobre 2021 à la grande salle. 11 participants ont pu suivre les cours théoriques et pratiques prodigués par Zacharie et Diana du SDIS région Venoge.

Tous ont trouvé cette formation très intéressante et bénéfique, les rassurants sur l'utilisation d'un défibrillateur.

A la suite de cette formation chacun recevra dans les prochaines semaines un certificat de first responders et pourra ainsi installer l'application afin d'être prévenu en cas d'urgence vitale.

PIC ET CROC

Pour la surveillance de l'accueil parascolaire du midi et de l'après-midi à la cantine scolaire Pic&Croc, la Municipalité de Vufflens-la-Ville recherche un ou une collaborateur-trice.

Avec l'équipe éducative, vous aurez en charge les trajets A/R collège-cantine, l'accueil, le service du repas et/ou du goûter et l'animation après les repas.

Conditions d'engagement :

- Nationalité suisse ou titulaire d'un permis C
- Extrait casier judiciaire spécial requis
- De préférence, habiter la Commune de Vufflens-la-Ville

Entrée en fonction : le 10 janvier 2022

Traitement : CHF 27.- /heure

Les offres de service, accompagnées d'une photographie récente, curriculum vitae et copie du casier judiciaire sont à adresser **jusqu'au 30 novembre 2021** à l'Administration communale, rue de la Poste 10, 1302 Vufflens-la-Ville ou par mail commune@vufflens-la-ville.ch





INITIATION AU KARATE **ENFANTS - ADULTES - SENIORS**

Information : 079 3013138 (14h-16h) ou www.ekts.ch



- **PETITS NINJAS (dés 4 ans) : JEUDI 16 h**
- **KARATE ENFANT (dés 6 ans) : INITIATION LE JEUDI**
- **KARATE SELF-DEFENSE (COURS ADULTE) : VENDREDI 19 h**

ekts.ch



SENIORS (+40 ans)
AINES (+60 ans)

venez ce vendredi

FAIRE CHAQUE JOUR UN **KATA**



Exercices traditionnels (Japon) à
Vufflens-la-Ville



« Pour se sentir en forme et en équilibre, les Okinawaïens s'entraînent aux exercices respiratoires traditionnels du « Kata » où leurs gestes harmonieux sont répétés avec précision, grâce et élégance »

Information : 079 3013138 (14h-16h)



1942, quand les autorités limitaient poils et brins de paille

A propos de l'élevage des lapins

Le prospectus récemment édité par le Service de la Centrale fédérale de l'économie de guerre au sujet de l'élevage des lapins n'a pas toujours été bien compris. De nombreux zéloteurs ont cru qu'il était temps de procéder à l'élevage en grand, tandis que d'autres, sans se préoccuper des possibilités d'affouragement, se sont mis à élever quelques lapins en s'appropriant tout simplement l'herbe des voisins. Quelques uns ont même été jusqu'à couper des épis sur pied. Il est bien évident que ce n'est pas ainsi que les auteurs du prospectus ont conçu l'extension de la cuniculture.

Il ne faut songer à élever des lapins qu'à la condition de disposer soi-même de quantités suffisantes de denrées fourragères, déchets potagers ou ménagers, herbe provenant de ses propres prés ou des bordures de chemins et de forêts, ainsi que des talus. Vouloir faire de l'élevage en recourant à une rapine occasionnelle ou systématique est inconcevable. La cuniculture n'est intéressante pour l'économie du pays que si elle crée réellement de nouvelles ressources en viande, mais certes pas si elle doit avoir recours à des fourrages destinés à d'autres fins. Il est même arrivé que certaines personnes nourrissent leurs lapins avec du pain ou du lait. Il est naturellement inadmissible d'utiliser de la sorte des denrées aussi essentielles à l'alimentation humaine; persister dans cette voie, c'est enfreindre gravement les prescriptions de l'économie de guerre, gaspiller inconsiderablement les biens de l'économie nationale et faire preuve d'une absence totale du sens des responsabilités.

En hiver les lapins ne feront que causer du soucis aux éleveurs qui ne disposent pas en suffisance du foin, des betteraves ou des denrées fourragères nécessaires. Or, il n'est pour ainsi dire plus possible d'acheter du foin et les fourrages concentrés font presque totalement défaut. Les attributions sont extrêmement restreintes pour les aviculteurs ainsi que pour les éleveurs de petit et de gros bétail; il ne saurait donc être question d'attributions de fourrages pour les lapins et les bêtes devraient être tuées avant l'hiver.

Il ne faudra pas installer d'innombrables clapiers à des fins spéculatives et courir au-devant d'un échec, puisqu'il est déjà si difficile de nourrir quelques lapins seulement, d'autant plus que le danger des epizooties augmente lorsque l'alimentation des bêtes manque de variété.

Il convient donc de bien réfléchir et de n'élever des lapins que si les conditions indispensables pour cela sont remplies. En cas de doute, on fera bien de consulter des cuniculteurs expérimentés.

pourquoi se préoccuper de l'article?

FENETRES DE L'AVENT



Mesures sanitaires :
 Certificat covid (+ 16 ans)
 au-delà de 50 personnes à
 l'extérieur et 30 à
 l'intérieur ainsi que dans
 tous les lieux publics.
 Merci de votre
 compréhension.



Dimanche	28	Feu de L'Avent - Thé et biscuits à 17h45	Eglise
Mercredi	1	Illumination de l'Eglise	Eglise
Jeudi	2	Gym Féminine - Vin chaud et soupe de 18h à 20h	Salle de gym
Vendredi	3	Famille Jaughey - Verrée dès 18h	ch. des Mainnesses 3
Samedi	4	Famille Lüthi - Apéro-pizza de 17h00 à 20h00	Grands Champs 9
Dimanche	5	Famille Savoy-Vullioud	La Ruelle 18
Lundi	6	Famille Monod	Grand Rue 14
Mardi	7	Commune - Verrée et soupe de 18h00 à 20h00	Maison de Commune
Mercredi	8	La Bobine - Film jeunesse à 16h00	Grande salle
Jeudi	9	Bibliothèque - Contes de Noël à 17h30	Cuvillard 17
Vendredi	10	Familles Zosso et Bahon - Verrée dès 19h00	Grand Rue 38
Samedi	11	Famille Jelski - Soupe du chalet dès 18h00	La Ruelle 13
Dimanche	12	Famille Niklaus-Di Lallo - Raclette de 12h à 15h	Grand Rue 7
Lundi	13	Famille Baldicci	L'Arzillier 13
Mardi	14	Gym homme - Verrée dès 18h00	la Seringue
Mercredi	15	Famille Pichard	Rue de la Poste 19B
Jeudi	16	Vente de sapins et cartons du cœur de 16h30 à 18h	Voirie-Grande salle
Vendredi	17	PPE la Ruelle - Verrée dès 18h30	La Ruelle 12
Samedi	18	Famille Rigamonti - Verrée dès 18h30	Grands -Champs 11
Dimanche	19	Famille Tardivon-Costa	Route de Bovon 2B
Lundi	20	Famille Duvoisin	Grand Rue 48B
Mardi	21	Chantée des enfants à 18h30	Ecole
Mercredi	22	Famille Bader - Verrée dès 18h00	La Cure
Jeudi	23	Famille Sonia Foglietta - Verrée dès 18h30	Rue de la Poste 3
Vendredi	24	Veillée de Noël à 23h00	Eglise



Alienor Lona Bonnard
PORTRAITS

Séances Photo de Noël 2021



Les séances photo de Noël ont lieu
au mois de **novembre** uniquement.

La séance dans un décor enchanteur et 3 photos
à partir de **180.-**

Info et réservation :
www.alienorllonabonnard.wix.com/photography/noël

La Société coopérative du congélateur de Vufflens-la-Ville, Mex et environs

Les cases sont à louer à l'année ou pour un dépannage :

Case de 100 litres

CHF 45.-/année pour les habitants de Vufflens-la-Ville

CHF 50.-/année pour les habitants d'autres communes

Case de 200 litres

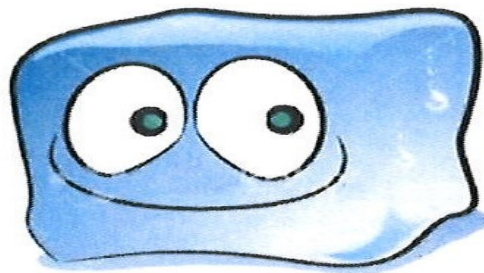
CHF 90.-/année pour les habitants de Vufflens-la-Ville

CHF 100.-/année pour les habitants d'autres communes

Pour tout intérêt et/ou renseignements, merci de vous adresser à :

Danielle Besançon, présidente – 021 701 19 38 ou 079 565 02 37

Fiorella Meylan, secrétaire - 079 506 45 17





Gym aînés

Entraînements

. Mardi de 15h30 à 16h30 à la salle de sport de Vufflens-la-Ville de septembre à juin (pas de cours en juillet-août).

Monitrice

. Soledad Mamolar (079 665 37 61)

Responsable

. Doris Dubois (021 701 12 22 pour tous renseignements)

Informations complémentaires

Cours dynamiques adaptés à tous (dès 55 ans) et donnés par une monitrice qualifiée.

Cotisations : fr. 15.- par mois (fr. 150.- par année payable sur place en une ou plusieurs fois).

A la fin du cours, pour celles et ceux qui le désirent, nous partageons sur place un moment convivial autour d'une tasse de thé ou café.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour un essai à tout moment de l'année.

Bienvenue

La paroisse de Bussigny vous souhaite la bienvenue dans son église nouvellement rénovée.

Nous serions ravis de faire votre connaissance.

Chaque dimanche, la messe est célébrée à 10 heures dans un esprit chaleureux et familial.

Les apéros - messe

Petit apéro après la messe du dimanche matin ??

La joie de faire connaissance et de partager un moment fraternel.

- 28 novembre 2020
- 30 janvier 2022

Le café - partage du mercredi matin

(Excepté vacances scolaires)

Venez partager un moment de convivialité dès 9h à 11h.

Petite animation spirituelle à 10h.

Les messes de Noël

- Vendredi 24 décembre à 18h, messe de la veille de Noël
- Samedi 25 décembre à 10h, messe du jour de Noël
- Dimanche 26 décembre à 10h, messe de la Ste Famille

N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat pour les inscriptions au catéchisme, ainsi que pour tout renseignement complémentaire.

Au plaisir de vous rencontrer,

Pour le conseil de paroisse,

Karine Kempter

Paroisse catholique de Bussigny

Rue du Jura 14

1030 Bussigny

Case postale 351

+41 21 701 00 70

paroisse.bussigny@cath-vd.ch

<https://www.cath-vd.ch/paroisses/bussigny/>



La bibliothèque de Vufflens-la-Ville c'est...

Livres cartonnés

Livres pour enfants

Romans pour les jeunes lecteurs

Romans pour les ados et adultes

Bandes dessinées

Livres faciles à lire pour adultes

Documentaires

Films en DVD

Nouveaux livres prêtés par Bibliomedia Lausanne



Adresse : Cuvillard 17, Vufflens la Ville

Horaire : Lundi et jeudi 17 h – 18 h 30

*Horaire pendant les vacances scolaires:
Les jeudis de 17h à 18h30*



Atelier découverte pour les tout petits



Moment de partage...

Plaisir du livre...

Convivialité...

Découverte...



Avec qui ?

Avec maman, papa, grand-papa,
grand-maman, son frère, sa sœur,
sa nounou, la bibliothécaire...

Nous vous attendons le

Mercredi 24

novembre 2021

À 9h30

à la bibliothèque de

Vufflens-la-Ville

Cuvillard 17
1302 Vufflens-la-Ville

coffret de naissance

offert

ECURIE DE LA VENOGÉ.CH



Nadine et David Goy-Frossard
Rue de la Poste 21
1302 Vufflens-la-Ville

**Ouvertures de Noël avec présence
d'artisans et dégustations:**

- **vendredi 3 décembre, de 17h à 20h**
- **samedi 18 décembre, de 9h à 12h**

Notre magasin, installé dans notre hangar, sortie du village direction Penthaz, est ouvert le mercredi de 16h à 18h.

Huile de noix		Farine (3 sortes)	
Huile de tournesol		Miel (4 sortes)	
Huile de colza	Quinoa	Nillon de noix	Graines de tournesol
Huile de soja	Polenta	Noix	Graines de courges
Jus de pommes	Céréales à cuisiner		Graines de lin
Raisinée	Lentilles		Flocons d'avoine
Son de blé	Pois chiches		Mais pour popcorn

**Nos produits sont locaux et issus de nos cultures
situées à Vufflens-la-Ville.**

Cuvée:
On n'en parle même pas!



VIGNIFIÉ PAR JEAN-MARC FAVEZ / ST-LÉGIER
PROPRIÉTÉ DE FRÉDY CUÉREL / GRANDE-VIGNE
1302 VUFFLENS-LA-VILLE

contient des sulfites



Gamay Garanoir

Gamaret
2019 13% vol

50 dl	CHF 7.50
70 dl	CHF 11.00



Frédy Cuérel

Rue de la Poste 12 b
1302 Vufflens la Ville

fcuerel@bluewin.ch

0041792067631



La boulangerie Le Petit Fournil vous propose des paniers de marchandises (viennoiseries, sandwiches, pièces salées, etc.) d'une valeur de CHF 18.- au prix de CHF 6.—.

Les réservations se font le jour même avant 16h.

À retirer au laboratoire de 18h à 18h15, du lundi au vendredi (veuillez prendre des contenants).

Si cela vous intéresse, veuillez m'envoyer un message et je vous mettrai sur le groupe whatsapp prévu à cet effet.

Sandrine Brulhart

Jeudi 16 décembre de 16h30 à 18h

Au local de voirie sis à la Grande Salle de Vufflens-la-Ville

Des membres de l'Association des Paysannes Vaudoises de Vufflens-la-Ville et environs vous attendent les bras ouverts pour la récolte des marchandises et dons en faveur de l'antenne des Cartons du Cœur de Penthalaz qui peut notamment venir en aide, en cas de nécessité, à des habitants de notre commune.

Denrées de base	Denrées complémentaires
Huile	Céréales
Riz	Biscuits, chocolat
Sucre	Café, thé, cacao
Pâtes diverses	Thon, sardines
Pommes de terre, röstis, purée	Fromage
Lait UHT, lait en poudre	Produits d'hygiène
Potages	Produits pour bébés
Confitures	
Sauces, sauce tomates	
Conserves de fruits	
Conserves de légumes	
Œufs	

L'association des Cartons du Cœur est une association entièrement composée de bénévoles qui a été créée en 1992 à Neuchâtel. Depuis, elle a bien grandi et on compte aujourd'hui une vingtaine d'antennes dans le canton de Vaud. Ces antennes dépendent de la Fédération Vaudoise des Cartons du Cœur, qui veille au respect de la charte, à la protection de son logo et à la bonne communication entre les différentes antennes.

Vente de sapins de Noël



Jeudi 16 décembre 2021
de 16h30 à 18h
au local de la voirie
à la Grande Salle

Prix : Petit : CHF 16.- Moyen : CHF 21.- Grand : CHF 25.-
 100-150cm 150-200cm 200-250cm

(à payer comptant sur place)

Nous avons un nouveau fournisseur de sapins dont la qualité est supérieure aux années précédentes.

Seules les personnes qui auront retourné le bulletin complété pourront obtenir un sapin (un seul par ménage).

La Municipalité

A retourner au Bureau communal, rue de la Poste 10,
ou par courriel à commune@vufflens-la-ville.ch
jusqu'au 30 novembre 2021!

Nom **Prénom**

Merci d'indiquer la taille désirée :

PETIT (16.-)

MOYEN (21.-)

GRAND (25.-)

**Fermeture de fin d'année
du Bureau communal :
du 24 décembre 2021, à 12h
au 7 janvier 2021, à 9h**

En cas de nécessité, vous pouvez contacter
un membre de la Municipalité



Nous vous souhaitons un excellent automne !